

30 ANS, TOURNÉS VERS L'AVENIR

Table des matières

Message de la présidente	2
Rapport de la directrice générale	4
Conseil d'administration	6
Faits saillants 2025-2026	7
Sensibilisation et relations avec le gouvernement du Québec	8
Sensibilisation et relations avec le gouvernement du Canada	12
Initiative communautaire de promotion de l'alphabétisation	16
Initiative communautaire de promotion de l'alphabétisation (CELI)	20
Communications et relations publiques	23

Évoquer le passé, forger l'avenir



Eva Ludvig
Présidente

Du QCGN à TALQ

Bienvenue au premier rapport annuel publié sous notre nouveau nom: TALQ. Et bienvenue également à cette dernière étape de notre 30e anniversaire, qui commémore la fondation du Quebec Community Groups Network, en 1995.

Il est remarquable de constater qu'au fil de ces années, nous avons toujours fait preuve d'une grande constance en nous concentrant sur les mêmes enjeux fondamentaux, même si les nuances ont varié au gré des courants politiques. Nous avons également établi une approche appropriée pour aborder les questions qui préoccupent notre communauté d'expression anglaise du Québec.

Nous nous sommes toujours efforcés de faire preuve de discernement quant à notre soutien à la promotion et à la protection de la langue française et de montrer que nous comprenons les préoccupations des francophones concernant la fragilité du français – tout en répondant au besoin de notre communauté d'être reconnue, respectée et d'avoir accès aux importants services gouvernementaux dans notre langue.

Au fil du temps, nous avons intensifié nos efforts de défense des droits face aux défis et aux divisions imposés par le gouvernement de François Legault concernant les projets de loi 40, 21, 96, 15, 84 et, plus récemment, le projet de loi 1. Toutes ces lois visaient ou cherchaient à restreindre notre communauté d'une manière ou d'une autre, à limiter des droits garantis par les protections constitutionnelles ou à nous imposer des exigences qui ne s'appliquent pas aux autres citoyens québécois.

Certains pourraient penser que, si nous nous penchons toujours sur à peu près les mêmes problèmes qu'au début, c'est que nous n'avons pas fait grand-chose en ce qui concerne la défense des droits. Mais la défense des droits n'est généralement pas un feu de paille. L'American Civil Liberties Union, un organisme de défense des droits de l'homme, fondée en 1920, est toujours aussi actif et indispensable, aujourd'hui. Les temps et les contextes changent; la défense des droits de la personne se doit d'être constante et durable.

Évoquer le passé, forger l'avenir

Renouveau et engagement

Nous avons toujours soutenu, et continuons de le faire, que certains grands conglomérats médiatiques et plusieurs partis politiques, y compris le gouvernement de la CAQ, ont tout intérêt à favoriser la division plutôt que le dialogue, et que la plupart des Québécois francophones adoptent une vision plus raisonnée et plus tolérante lorsqu'il s'agit de notre communauté et du maintien de sa vitalité.

En 30 ans, nous avons construit, au moment de notre fondation, une voix cohérente là où il n'y en avait pas. Notre récent processus de renouvellement nous a donné l'occasion de nous recentrer et de nous réformer, ce qui nous a permis d'augmenter le nombre de nos membres et de nous attaquer à un programme encore plus intensif d'activités et de défense des droits.

Avec notre passage à TALQ, l'année dernière, nous avons atteint la maturité. On le constate notamment dans notre article d'opinion, publié conjointement, en juin dernier, avec le Mouvement national des Québécoises et Québécois dans *The Gazette* et *Le Devoir*. Nous sommes devenus un participant plus crédible en matière d'échanges sur les politiques, mettant l'accent sur notre volonté de jeter des ponts et de rechercher un terrain d'entente, là où nous avons plus de chances de trouver des solutions aux défis auxquels nous sommes confrontés.

La suite...

Alors que nous nous penchons sur les années à venir, TALQ entreprend une refonte de notre plan stratégique afin de demeurer réceptifs, pertinents et tournés vers l'avenir. Grâce à une évaluation du plan actuel, à des recherches, à des groupes de discussion et à un sondage auprès de nos membres, ce processus permet d'identifier les besoins, les risques et les opportunités émergents au sein de la communauté tout en réaffirmant les priorités et le rôle de valeur ajoutée de TALQ.

Dans le cadre d'une démarche itérative menée en collaboration avec le personnel, le conseil d'administration et les membres, le comité exécutif procède actuellement à une révision de nos principaux fondements – notamment notre vision, notre mission et nos valeurs – ainsi que de nos orientations stratégiques. Ce travail servira directement de base à l'élaboration d'un plan opérationnel triennal cohérent.

Avant de conclure, je tiens à rendre hommage à certaines personnes qui, parmi un grand nombre, nous ont aidés à en arriver là. Martin Murphy, notre premier président, a joué un rôle inestimable en faisant passer le QCGN d'une collaboration informelle entre organismes à un organe plus cohérent, axé sur l'établissement d'une crédibilité auprès du gouvernement en tant que groupe de politiques et sous la garantie de liens solides entre les groupes membres. Il n'est pas excessif de dire que, sans lui, nous ne serions pas dans la même situation aujourd'hui. Je tiens également à rendre hommage à Marlene Jennings qui, en tant que présidente, a lancé le processus de renouvellement qui a donné naissance à TALQ. Quant à Sylvia Martin-Laforge, elle a occupé le poste de directrice générale pendant la moitié de ces 30 dernières années, mettant à profit ses compétences considérables et se consacrant entièrement à TALQ pour le mener là où il est aujourd'hui.

Ces trois dernières décennies ont été une période mouvementée. Je crois que nous avons tenu bon tout au long de cette période et que nous sommes sortis plus forts de chaque crise à laquelle nous avons été confrontés.

Nous sommes donc bien préparés pour affronter les années à venir.

Eva Ludwig
Présidente

Prendre la parole



Sylvia Martin-Laforge
Directrice générale

Action collective. Impact concret

Au cours de l'année écoulée, TALQ a réussi, mieux que je ne m'en souviens, à mobiliser des groupes de la communauté d'expression anglaise du Québec pour qu'ils agissent rapidement et avec détermination contre le projet de loi n° 1, la tentative du gouvernement Legault d'établir une constitution pour le Québec.

Un nombre sans précédent de groupes a déposé des mémoires auprès de la Commission de l'Assemblée nationale chargée d'examiner ce projet de loi, qui a suscité une vive opposition de tous les horizons politiques. En mettant en relation des organismes avec des experts juridiques, en présentant notre propre mémoire, largement salué et souvent cité, et en soulignant les points communs que nous partageons avec des groupes nationalistes et francophones qui faisaient écho à bon nombre de nos préoccupations, TALQ a réaffirmé notre rôle de rassembleur et de leader au sein de la communauté.

Cette mobilisation a donné lieu à un revirement remarquable de la part du ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, qui a proposé plusieurs amendements répondant aux préoccupations soulevées par nous et par d'autres intervenants. Parmi ceux-ci figurait, dans le préambule du projet de loi, la reconnaissance de l'existence d'une communauté d'expression anglaise au Québec et de ses droits acquis, ainsi que le retrait d'un article qui aurait interdit aux organisations d'utiliser des fonds publics pour contester certaines lois devant les tribunaux.

Notre opposition au projet de loi 1 a représenté un travail considérable, tout comme notre réaction à la partie VII de la Loi sur les langues officielles fédérales révisée, qui porte sur la mise en œuvre de la Loi. Quant au projet de loi 84 sur l'intégration nationale, qui préfigurait le projet de loi, la réponse de la communauté a également été forte et unie.

Cette amélioration de notre capacité, en tant que communauté, à formuler des avis juridiques et à élaborer des positions politiques, est une réalisation dont nous pouvons être très fiers. Et peut-être – juste peut-être – que la communauté d'expression anglaise a désormais pris conscience des avantages considérables qu'il y a à collaborer plus étroitement.

Tous sous un même toit

En dehors de la sphère politique, nous tentons également de collaborer plus étroitement avec certains de nos organismes membres, et notre projet *Shared Spaces* est entré dans une phase décisive. Une étude de faisabilité financée par Patrimoine canadien a confirmé que les organismes montréalais au service des Québécois d'expression anglaise sont confrontés à des pressions structurelles croissantes. Parmi celles-ci figurent la hausse des coûts immobiliers, l'accès limité à des bureaux et à des salles de réunion appropriés ainsi que la fragmentation persistante du secteur.

Prendre la parole

Le projet *Shared Spaces* a été conçu non seulement comme un lieu de rassemblement, mais aussi comme une plateforme d'infrastructures partagées. Il regroupe des espaces de bureaux, des salles de réunion et d'événements ainsi que des services coordonnés. L'objectif est de réduire les coûts, de renforcer les opérations et de favoriser une collaboration plus étroite entre les groupes au service de notre communauté.

Grâce à l'engagement fort de nos partenaires et à l'approbation du conseil d'administration, TALQ entre désormais dans la phase de planification opérationnelle. Des organismes tels que l'English-Language Arts Network (ELAN) et la Fédération québécoise des associations foyers-écoles (FQAFE) ont signé des protocoles d'entente en vue de partager des locaux avec TALQ. D'autres groupes ont manifesté un vif intérêt pour l'accès à des espaces de réunion et d'événementiel à des tarifs abordables.

Compte tenu d'un alignement clair sur les priorités clés, notamment l'accessibilité financière et physique, la prochaine étape consistera à définir la vision et la valeur du pôle ainsi qu'à établir une stratégie de financement détaillée. Ensemble, ces éléments positionnent le projet *Shared Spaces* comme un investissement à long terme dans les infrastructures communautaires, la résilience organisationnelle et l'impact collectif.

Faire avancer la conversation

Même si nos enjeux ne figurent pas au premier plan des programmes politiques partisans, nous sommes déterminés à agir ensemble pour les maintenir au centre des attentions. Chez TALQ, nous avons décidé de poursuivre le travail accompli l'année dernière en nous appuyant sur cette volonté de nous serrer les coudes. C'est la seule voie à suivre.

La nomination de Kelly Burke au poste de commissaire fédérale aux langues officielles nous offre l'occasion, comme nous l'avons fait avec son prédécesseur Raymond Théberge, d'examiner les préoccupations de notre communauté et les solutions requises pour y répondre pleinement.

Aujourd'hui, comme à l'avenir, trois points importants exigeront toute notre attention :

- les efforts permanents visant à adapter la partie VII de la Loi sur les langues officielles afin qu'elle tienne mieux compte des besoins et des aspirations de notre communauté;
- le prochain plan d'action quinquennal fédéral sur les langues officielles, qui remplacera le plan actuel de 4,1 milliards de dollars et couvrira la période 2023-2028;
- une clarification de la position de notre communauté concernant une éventuelle constitution pour le Québec, tous les partis provinciaux ayant manifesté leur soutien à ce concept, même s'ils ne soutiennent pas nécessairement la proposition particulière du projet de loi n° 1.

Nous devons prendre position sur ces questions et sur bien d'autres encore. Au Québec, nous devons nous pencher sur la question d'une constitution provinciale, même si nous estimons qu'il y a des enjeux plus importants qui requièrent l'attention du gouvernement.

Sur le plan fédéral, nous devons sans cesse rappeler à tous les partis notre statut de communauté de langue officielle en situation minoritaire. Le fait que notre communauté ait désormais pris conscience qu'elle est minoritaire au Québec a été utile. Cette prise de conscience a renforcé notre sentiment d'unité et de cohésion.

Nous occuperons la place qui nous revient. Nous ferons entendre notre voix. C'est la raison d'être de TALQ.

Sylvia Martin Laforge

Directrice générale

2025-2026

Conseil d'administration



De gauche à droite : Gerald Cutting, Maria Kyres, Rob Braide, Grant Myers, Peter Starr, Eva Ludvig, Alix Adrien, Sylvia Martin-Laforge, Joe Ortona, Eleni Bakopanos, Chelsea Craig, Eric Maldoff, Chad Bean.

Absents sur la photo :
Katherine Korakakis, Jordan Black.

COMITE DE DIRECTION

Présidente
Eva Ludvig

Vice-présidente
Katherine Korakakis

Trésorier
Grant Myers

Secrétaire
Eleni Bakopanos

DIRECTEURS

Alix Adrien
Chad Bean
Chelsea Craig
Maria Kyres
Eric Maldoff
Peter Starr
Rob Braide
Gerald Cutting
Jordan Black
Joe Ortona

L'année en revue

3 avril 2025	La Cour d'appel du Québec maintient la décision de la Cour supérieure selon laquelle, en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés, la communauté d'expression anglaise du Québec a le droit de gérer et d'administrer ses écoles et de conserver ses commissions scolaires.
28 avril 2025	Le QCGN félicite Mark Carney et le Parti libéral pour leur victoire électorale et présente les mesures à prendre concernant les questions qui préoccupent la communauté d'expression anglaise du Québec.
4 juin 2025	Le QCGN célèbre son 30e anniversaire et lance officiellement sa nouvelle image de marque, TALQ, à la Maison Alcan en présence de plus de 200 invités issus de toute la communauté.
18 juin 2025	Raymond Thériberge, commissaire sortant aux langues officielles, publie le rapport annuel du Commissariat aux langues officielles (CLO) et critique le gouvernement du Québec pour son manque de consultation suffisante auprès de la communauté d'expression anglaise du Québec.
19 juin 2025	Eva Ludvig, présidente de TALQ, et Frédéric Lapointe, président du Mouvement national des Québécoises et Québécois, publient conjointement un article d'opinion dans les journaux <i>Le Devoir</i> et <i>The Gazette</i> , où ils soulignent la possibilité de bâtir un Québec meilleur en mettant l'accent sur ce qui nous unit et non sur ce qui nous divise.
12 août 2025	Dans le cadre du Bishops Forum 2025, TALQ organise le premier événement de sa <i>Série Signature</i> intitulé <i>Building Policy Capacity for Quebec's English-Speaking Community</i> . On y souligne l'importance des jeunes dans la défense des droits et la manière dont la collaboration, les actions en justice et la persévérance peuvent susciter un véritable changement.
5 septembre 2025	Le conseil d'administration de TALQ appuie la création d'un centre situé à Montréal, qui propose des bureaux partagés et des espaces événementiels aux organismes au service des Québécois d'expression anglaise afin de réduire les coûts, de renforcer la collaboration et de soutenir la vitalité à long terme de la communauté.
17 septembre 2025	Eva Ludvig signe un article d'opinion dans <i>The Gazette</i> , où elle estime que l'heure est venue de faire preuve de résilience communautaire face aux politiques semant la discorde au Québec et aux incertitudes quant au financement provenant d'Ottawa.

L'année
en revue

30 septembre 2025	À l'ouverture de l'Assemblée nationale, le premier ministre François Legault prononce un discours où il confirme bon nombre des préoccupations de la communauté, incluant la promesse d'une constitution québécoise et des mesures de protection de la langue française comme pierres angulaires de l'identité québécoise.
13 novembre 2025	La célébration <i>30for30</i> de TALQ rend hommage à trente leaders dont les contributions ont enrichi les communautés d'expression anglaise partout au Québec.
18 novembre 2025	TALQ organise un événement dans le cadre de sa <i>Série Signature</i> , comprenant une séance d'information virtuelle destinée à aider la communauté d'expression anglaise à mieux comprendre les importantes retombées du projet de loi n° 1.
19 janvier 2026	Dans un article d'opinion publié dans le journal <i>The Gazette</i> de Montréal, le commissaire aux langues officielles sortant, Raymond Théberge, rappelle à point nommé que les droits linguistiques ne sont pas un luxe en politique, mais bien un pilier de la démocratie canadienne.
9 février 2026	Comparaissant devant la Commission permanente du Sénat sur les langues officielles dans le cadre de ses consultations sur la partie VII, TALQ met en garde contre le fait que la proposition de règlement met trop l'accent sur les procédures plutôt que sur les résultats, risquant ainsi de compromettre la responsabilité directe du gouvernement fédéral envers la communauté.
17 février 2026	TALQ comparaît devant la Commission des institutions de l'Assemblée nationale au sujet du projet de loi n° 1, soulignant que les communautés en situation minoritaire ont besoin d'être soutenues par un gouvernement qui reconnaît leur légitimité plutôt que de les marginaliser et de limiter leurs recours judiciaires.
10 mars 2026	TALQ, en partenariat avec Alphabétisation Québec, organise le Forum CELI 2026 (<i>Community Empowered Literacy Initiative</i>), un événement d'une journée en présentiel qui rassemble les intervenants québécois de l'alphabétisation, de l'emploi et du développement communautaire.
25 mars 2026	TALQ intervient devant la Cour suprême du Canada, dans le cadre de l'appel concernant le projet de loi 21 du Québec, faisant ainsi valoir que ce projet de loi enfreint l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, qui garantit l'autonomie de l'enseignement dans une langue minoritaire.

UNE VOIX RASSEMBLEUSE POUR LE QUÉBEC D'EXPRESSION ANGLAISE

Une voix rassembleuse pour le
Québec d'expression anglaise

FAIRE VALOIR LES DROITS DE LA COMMUNAUTÉ

Vers la fin de notre exercice financier précédent, en mars 2025, TALQ (alors désignée QCGN) avait accueilli favorablement la promesse budgétaire du gouvernement du Québec d'investir 10 millions de dollars sur cinq ans afin de renforcer la vitalité de la communauté d'expression anglaise. Le ministre des Finances, Éric Girard, avait également annoncé que le Québec recevrait 343 millions de dollars du gouvernement fédéral au cours des quatre prochaines années afin de financer l'éducation et d'autres services destinés à la communauté d'expression anglaise.

Au début de cet exercice financier, en avril 2025, la Cour d'appel du Québec a statué en faveur de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (avec comme intervenant le QCGN). La Cour estimait que le projet de loi 40, visant à remplacer les commissions scolaires par des centres de services scolaires, portait atteinte de manière inconstitutionnelle à la gestion et au contrôle des commissions scolaires anglophones.

Mettant l'accent sur la dimension collective et sur la vitalité communautaire qui figure à l'article 23, TALQ a fait valoir que les écoles anglophones sont des institutions de l'ensemble de communautés minoritaires, et non de simples organismes administratifs de prestation de services destinés aux parents.

Dans son jugement, la Cour d'appel a clairement affirmé que le Québec ne peut pas réorganiser la gouvernance des écoles anglophones de manière à éroder de sa substance le rôle constitutionnel de la communauté dans la gestion et le contrôle de ses écoles.

Comme on pouvait s'y attendre, le procureur général du Québec a par la suite demandé l'autorisation de porter cette décision en appel devant la Cour suprême du Canada. Nous attendons la décision de cette dernière, à savoir si elle acceptera d'entendre l'affaire.

Plus tard au cours de ce même mois, TALQ a indiqué soutenir fermement la décision du juge, Éric Dufour, de la Cour supérieure du Québec, ce dernier ayant qualifié de « déraisonnable » la forte augmentation des frais de scolarité imposée aux étudiants hors province inscrits dans les universités McGill et Concordia, la qualifiant de « décision importante sur une question cruciale » et confirmant notre opinion selon laquelle le gouvernement avait agi de manière précipitée et discriminatoire.

Une voix rassembleuse pour le Québec d'expression anglaise

Devant les tribunaux. À l'Assemblée nationale

L'engagement de TALQ concernant le projet de loi 84 sur l'intégration nationale s'est poursuivi tout au long de l'année 2025. Dans notre mémoire et devant l'Assemblée nationale, nous avons fait valoir que la définition culturelle du projet de loi ne laissait pas suffisamment de place à la communauté d'expression anglaise – la limitant à une brève mention dans le préambule aux côtés de ses institutions, plutôt que de la reconnaître comme une partie constitutive de la société québécoise. Il est préoccupant de constater que ce même cadre restrictif réapparaîtra plus tard dans le projet de loi no 1.

Notre intervention la plus importante a eu lieu après que le gouvernement de la CAQ a eu déposé, en octobre, le projet de loi n° 1 – qui prévoyait la création d'une Constitution pour le Québec. Tel que présenté, ce projet de loi aurait pour effet de limiter divers droits civils, d'établir une hiérarchie des droits, d'affirmer une large autonomie provinciale et d'entraver les relations entre les collectivités québécoises et le gouvernement fédéral.

TALQ a réagi rapidement, critiquant le projet de loi et déclarant publiquement qu'aucun processus de consultation adéquat n'avait été mené pour s'assurer qu'un document aussi fondamental reflète la volonté de tous les Québécois.



TALQ a ainsi déposé un mémoire officiel et témoigné devant l'Assemblée nationale. Dans ces deux instances, nous avons fait valoir que le projet de loi n° 1 aurait pour effet :

- de restreindre le contrôle exercé par la société civile en interdisant aux ordres professionnels et aux organismes communautaires de participer aux contestations constitutionnelles;
- de porter atteinte à l'indépendance du pouvoir judiciaire par la création d'un Conseil constitutionnel composé de membres nommés sur des critères politiques et idéologiques, et dépourvu du droit de publier des opinions dissidentes;
- de réduire la protection des droits individuels, y compris ceux garantis par la Charte des droits et libertés de la personne du Québec de 1975;
- de provoquer une profonde instabilité juridique en adoptant une « Constitution du Québec » qui ne dispose d'aucune autorité constitutionnelle réelle en vertu du droit canadien; et
- d'induire le public en erreur en changeant l'appellation de la disposition de dérogation fédérale pour la « disposition de souveraineté parlementaire » ou pour le « principe de souveraineté parlementaire ».

Une voix rassembleuse pour le Québec d'expression anglaise



Notons toutefois certains signes encourageants. Le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, s'est montré disposé à assouplir certaines dispositions du projet de loi n° 1, notamment en autorisant les groupes financés par des fonds publics à former des recours constitutionnels et en remettant en cause la hiérarchie des droits qui privilégiait les droits collectifs au détriment des droits individuels. Il s'agit là d'évolutions positives, et TALQ peut se targuer d'avoir largement contribué à leur mise en place, mais nous continuons d'émettre de sérieuses réserves.

Une autre action en justice majeure a eu lieu en mars 2026, lorsque TALQ a comparu devant la Cour suprême du Canada pour faire valoir que la loi québécoise sur la laïcité (projet de loi 21) violait les droits constitutionnels des communautés d'expression anglaise en situation minoritaire à gérer leurs propres écoles. L'intervention de TALQ s'appuyait sur l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, faisant valoir que le projet de loi 21 porte atteinte aux droits à l'instruction dans la langue de la minorité en affaiblissant les fondements culturels, institutionnels et communautaires de la population d'expression anglaise du Québec.

TALQ a demandé à la Cour de déclarer la loi inconstitutionnelle – du moins dans ce contexte – en soulignant que ces droits sont fondamentaux, collectifs et protégés contre la disposition de dérogation. Me Julius Grey a représenté TALQ, et la Cour a mis sa décision en délibéré.

Toujours en mars, TALQ a publiquement dénoncé le budget 2026-2027 du gouvernement de la CAQ, et ce qui semblait n'être qu'une enveloppe de 2,3 millions de dollars pour les droits des anglophones. Notre directrice générale, Sylvia Martin-Laforge, a qualifié cette somme de « peu importante » et a en outre critiqué le manque de consultation entre le gouvernement et les groupes de défense de la langue anglaise dans l'élaboration de l'approche budgétaire à l'égard de la communauté.

DEMANDER DES COMPTES AU GOUVERNEMENT FEDERAL



Demander des comptes au gouvernement fédéral



Veiller à ce qu'Ottawa respecte ses obligations linguistiques

Cette année, les activités de TALQ en matière de politiques fédérales et de relations gouvernementales ont visé à garantir que le nouveau cadre des langues officielles du gouvernement du Canada produise des résultats concrets pour la communauté d'expression anglaise du Québec.

L'adoption de notre nouveau nom, TALQ, a marqué une transition importante sur le plan public, mais n'a pas modifié le rôle fédéral fondamental de notre organisme. TALQ continue d'agir en tant que principal interlocuteur de la communauté d'expression anglaise du Québec auprès du gouvernement fédéral en faisant valoir des positions fondées sur des données probantes.

Cette année, nos travaux ont porté sur les mesures prises pour mettre en œuvre la Loi sur les langues officielles modernisée (appelée « partie VII de la Loi »), la planification précoce du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles et le suivi étroit des ententes entre le Canada et le Québec.

TALQ s'est également efforcé de rassembler les partenaires communautaires autour des activités des commissions parlementaires et de suivre les programmes fédéraux qui soutiennent la vitalité des Québécois d'expression anglaise.

En prévision de la campagne électorale fédérale du 28 avril, TALQ (encore désigné QCGN) a mené un sondage auprès de nos membres afin de recenser les priorités communautaires en matière de politiques. Parmi les enjeux soulevés par les membres et que nous avons relayés aux partis, citons :

- la reconnaissance de la communauté d'expression anglaise du Québec, forte de 1,3 million de membres, en tant que communauté de langue officielle en situation minoritaire;
- le maintien du financement de la CBC, en particulier dans les régions; et
- la réduction des inégalités de revenus auxquelles est confrontée la communauté.

Demander des comptes au gouvernement fédéral

La partie VII et la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles

Cette année, l'un des axes principaux du travail de TALQ en matière de politiques fédérales a porté sur l'élaboration de règlements en vertu de la partie VII de la Loi sur les langues officielles. TALQ a suivi de près le processus réglementaire, a dialogué avec les responsables du Secrétariat du Conseil du Trésor et a collaboré avec des partenaires communautaires afin de s'assurer que les réalités du Québec d'expression anglaise soient bien comprises avant la finalisation du cadre réglementaire.

Lorsque le projet de règlement a été déposé au Parlement à l'automne, TALQ a commandé une analyse juridique et politique approfondie, laquelle a été communiquée à ses membres et aux intervenants. Dès le début de l'année 2026, le règlement de la partie VII était devenu l'une des principales priorités fédérales de TALQ. Nous avons pleinement participé aux études menées par la Chambre des communes et le Sénat sur ce règlement et avons apporté notre soutien à des intervenants clés du Québec d'expression anglaise, dont la CEDEC, la ACSAQ, le RDN et le RCSSS, pour évaluer les implications du cadre proposé pour leurs communautés et participer aux travaux des commissions parlementaires.

En vertu de la Loi sur les langues officielles, Ottawa ne peut se contenter de transférer des fonds au Québec et considérer ainsi que ses obligations sont remplies. Les institutions fédérales doivent examiner l'incidence qu'un accord pourrait avoir sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire, consulter ces communautés le cas échéant, et s'efforcer d'inclure des dispositions claires concernant les langues officielles, la vitalité des communautés, l'accès aux services, la production de rapports et la reddition de comptes.

Ces obligations ne lient pas directement le gouvernement du Québec. Elles exigent toutefois que les institutions fédérales effectuent leur propre travail avant de signer un accord. Elles doivent en évaluer l'impact, documenter leur analyse et déployer des efforts raisonnables pour s'assurer que les accords fédéraux-provinciaux favorisent, plutôt qu'ils n'affaiblissent, le développement du Québec d'expression anglaise.

C'est ce qui constituait la source des préoccupations de TALQ concernant l'Entente Canada-Québec sur la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles.

En juin 2025, nous avons accueilli favorablement le rapport annuel du commissaire fédéral aux langues officielles, et nous avons félicité le commissaire sortant, Raymond Théberge, pour son leadership dans la défense et la promotion des droits des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Néanmoins, en janvier 2026, nous avons déposé une plainte auprès du Bureau du commissaire, faisant valoir que l'entente intergouvernementale ne respectait pas les obligations du Canada en vertu de la partie VII, car cette entente :

- avait été négociée et mise en œuvre sans véritable consultation et sans analyse d'impact appropriée;
- ne prévoyait aucune mesure précise en faveur du Québec d'expression anglaise;
- ne comportait pas de mécanismes efficaces de suivi et de compte rendu;
- n'avait pas été rendue publique, comme prévu.

Notre plainte est devenue l'une des interventions les plus importantes de TALQ en matière de responsabilité fédérale cette année. TALQ a fait valoir que l'accord accordait au Québec un large pouvoir discrétionnaire sur les fonds fédéraux, ce qui créait un problème sérieux, car les fonds destinés à soutenir la communauté d'expression anglaise du Québec risquaient d'être détournés, retardés ou réaffectés à d'autres priorités. TALQ a demandé au commissaire d'enquêter sur le respect des obligations fédérales tout en recommandant des garanties de financement minimum, des limites à la réaffectation des fonds, des exigences plus strictes en matière de consultation et de rapports, ainsi que la publication immédiate de l'accord. Comme prévu, nous n'avons pas encore reçu de réponse à notre plainte.

Demander des comptes au gouvernement fédéral

Des liens qui font avancer les choses

Le plaidoyer en matière de budget fédéral a constitué une autre activité importante. TALQ a piloté la soumission de la communauté dans le cadre de l'étude de consultation prébudgétaire fédérale menée par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes en soulignant l'importance de renouveler le Plan d'action pour les langues officielles. La soumission mettait en garde contre le fait que des coupes budgétaires ou un affaiblissement des engagements auraient de graves répercussions sur la vitalité de la communauté, tandis qu'un investissement continu stimulerait la communauté, le Québec et le Canada.

TALQ a également collaboré avec le CRTC et avec Patrimoine canadien sur les questions liées aux secteurs de la radiodiffusion, des médias et de la politique culturelle. En collaboration avec le CQPLA et ELAN, TALQ a présenté une analyse de la partie VII concernant la modernisation de CBC/Radio-Canada. On y faisait valoir que le Québec d'expression anglaise doit être considéré comme une communauté de langue officielle en situation minoritaire ayant des besoins structurels et institutionnels distincts, et non simplement comme faisant partie du marché anglophone au sens large. Nous avons également appuyé la plainte déposée par le CQPLA auprès du commissaire aux langues officielles concernant l'effondrement de la production cinématographique et télévisuelle des CLOSM d'expression anglaise au Québec tout en insistant sur la nécessité de mettre en œuvre des mesures concrètes et positives pour le financement culturel fédéral et pour la politique de radiodiffusion.

Tout au long de l'année, TALQ a entretenu des contacts réguliers et directs avec les institutions fédérales, les parlementaires et les hauts fonctionnaires. Nous avons notamment collaboré avec le Conseil du Trésor, Patrimoine canadien, Emploi et Développement social Canada (EDSC), le Bureau du commissaire aux langues officielles ainsi que plusieurs députés, sénateurs et hauts fonctionnaires fédéraux.



Outre notre participation à la Journée de dialogue de l'EDSC avec la communauté d'expression anglaise et au *Symposium sur les compétences 2025* de l'EDSC, nous avons travaillé directement avec les ministres fédéraux et les hauts fonctionnaires, notamment le ministre Miller et le sous-ministre de l'EDSC.

TALQ a également contribué à coordonner la préparation des communautés en vue de la journée de réflexion des cadres du Commissariat aux langues officielles, au cours de laquelle la communauté d'expression anglaise du Québec a bénéficié d'une séance exclusive de 90 minutes avec le commissaire et des hauts fonctionnaires afin d'identifier les enjeux prioritaires en matière de santé, d'éducation, de développement économique et de relations intergouvernementales.

Dans l'ensemble, le travail de TALQ en matière de politique fédérale et de relations gouvernementales en 2025–2026 a incité le gouvernement fédéral à lier ses engagements en matière de langues officielles à des résultats applicables, des ententes transparentes, un financement responsable, de véritables consultations et à un impact mesurable sur la communauté.

Notre message principal est demeuré cohérent tout au long de l'année : les besoins de la communauté d'expression anglaise du Québec ne sauraient se limiter à une simple reconnaissance dans les politiques fédérales. Notre communauté a besoin que les institutions fédérales conçoivent ses programmes, les mettent en œuvre, les surveillent, et qu'ils les financent de manière à soutenir ses institutions, à renforcer sa participation à la vie publique et à rendre exécutoires les obligations du Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles modernisée.

RENFORCER LES LIENS COMMUNAUTAIRES



Renforcer les liens communautaires



FAIRE PLACE A PLUS DE VOIX

L'année dernière, lorsque nous avons dévoilé notre nouveau nom et notre nouvelle image de marque, nous voulions dire au Québec ce que nos membres, nos partenaires et nos intervenants savaient depuis longtemps : notre organisme était à opérer de profonds changements pour mieux répondre aux différents besoins d'une communauté elle-même en constante évolution.

Depuis 2023, TALQ compte parmi ses membres des particuliers ainsi que des groupes communautaires, et nous avons depuis lors élargi notre rayonnement au sein de la communauté, ajoutant ainsi de nouvelles voix à notre réseau.

En 2025-2026, TALQ a accueilli 115 nouveaux membres individuels, soit une augmentation d'un peu plus de 40%. Cela nous a permis d'atteindre un total de 271 membres individuels, qui viennent de la plupart des régions du Québec et représentent un large éventail de situations et de points de vue diversifiés qui enrichissent notre dialogue collectif.

Nous nous sommes également efforcés de raffermir nos liens avec les 47 membres de notre groupe communautaire, qui œuvrent dans divers secteurs d'activité au nom de la communauté d'expression anglaise du Québec au sein d'un large éventail de communautés régionales et culturelles. TALQ a participé à 16 événements spéciaux organisés par des organismes membres, notamment :

- en prononçant le discours d'ouverture lors du lancement du Festival littéraire international Blue Metropolis;
- en assistant aux assemblées générales annuelles de sept de nos groupes communautaires membres et en participant aux importantes célébrations d'anniversaire du Centre de ressources familiales de l'Ouest-de-l'Île (20 ans) et de Alphabétisation Québec (45 ans);
- en aménageant des kiosques TALQ lors du Festival annuel des Townshippers, organisé par l'Association des Townshippers, ainsi que lors du Salon de l'emploi de l'Association communautaire noire de Côte-des-Neiges, où nous avons eu l'occasion d'échanger directement avec les membres de différentes associations;
- en célébrant avec les groupes membres de longue date du Réseau du patrimoine anglophone du Québec (RPAQ) lors de leur cérémonie annuelle de remise du prix Marion Phelps, ainsi que lors de leur Sommet du patrimoine 2025 et en assistant au lancement du nouveau Guide d'un programme d'aide à l'emploi de la Townshippers' Association.

Renforcer les liens communautaires



Ces événements constituent pour TALQ de précieuses occasions d'apprendre à mieux connaître les besoins variés et en constante évolution de notre communauté. Ces connaissances ainsi acquises nous permettent de mieux représenter la multitude de leurs besoins et de leurs intérêts.

À mesure que notre organisme continue de croître, nous mettons en œuvre les meilleures pratiques en matière de gouvernance afin de tenir nos promesses, soit devenir une organisation plus transparente, plus responsable et plus accessible, représentant les anglophones du Québec.

Le 19 février 2026, nous avons convoqué nos membres pour qu'ils se prononcent sur les modifications de nos statuts visant à changer le mode d'élection des membres du bureau du conseil d'administration. À l'unanimité, ils ont accepté de modifier nos procédures afin de nous aligner sur le mode de fonctionnement de la plupart des organismes à but non lucratif. Ainsi, lors de notre assemblée générale annuelle 2025-2026, les membres du bureau seront élus par le conseil d'administration lui-même. Nos membres continueront d'élire le conseil d'administration, et celui-ci continuera de diriger notre organisme.

En prenant ces mesures, TALQ se positionne pour continuer à bâtir un réseau solide et cohésif de groupes communautaires et de particuliers partageant les mêmes valeurs, qui travailleront ensemble pour faire du Québec d'expression anglaise une communauté plus dynamique.

Engagement communautaire et alliances stratégiques

Au-delà de notre réseau immédiat de groupes membres, TALQ s'efforce de nouer des partenariats avec des alliés stratégiques au sein des deux communautés linguistiques officielles du Canada au Québec. En tant qu'organisme pivot des groupes soutenant la communauté d'expression anglaise du Québec, TALQ a commandé une évaluation formative du Plan de développement communautaire. En 2025-2026, plus de 20 parties prenantes ont donné leur avis sur la manière dont TALQ peut renforcer ce plan tout en jouant un rôle plus important dans les consultations sur le prochain Plan d'action fédéral pour les langues officielles.

Ce processus a déjà permis à TALQ de formuler des recommandations préliminaires, notant que le futur Plan de développement communautaire doit être clairement conçu autour du rôle de TALQ en tant que défenseur du Québec d'expression anglaise et en tant que centre d'expertise en matière de politiques publiques pour la communauté.

Au fil des ans, TALQ a acquis une reconnaissance croissante pour son expertise en matière de politiques publiques et de défense des intérêts de la communauté. Notre organisme est d'ailleurs considéré comme un chef de file dans ce domaine. En tant que défenseurs des droits et de la vitalité de la communauté d'expression anglaise du Québec, nous sommes au sommet de notre efficacité lorsque tous les membres de notre communauté disposent des outils et des compétences nécessaires pour s'exprimer au sujet de leurs propres enjeux et intérêts.

Les orientations proposées pour la planification future du développement communautaire viennent compléter les initiatives menées par TALQ au cours de l'année écoulée. Elles nous fourniront, ainsi qu'à nos membres et à nos partenaires, une feuille de route claire pour concrétiser nos priorités communes au niveau des politiques publiques. Cela nécessitera un soutien renouvelé de la part de tous les paliers gouvernementaux ainsi que de nos partenaires au sein de la communauté. TALQ est prêt et attend avec impatience d'engager ces discussions.

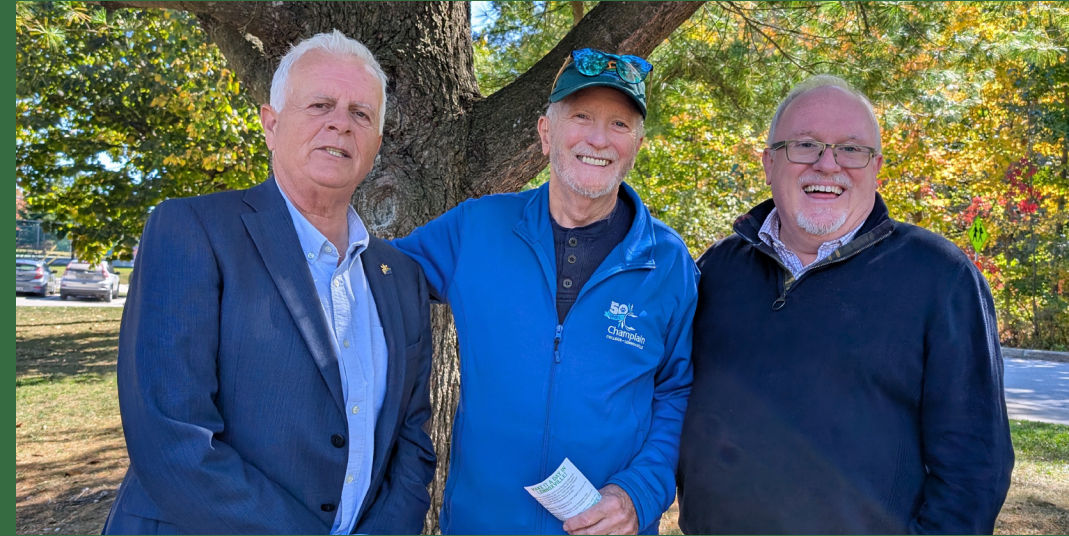
Renforcer les liens communautaires

Outiller les communautés pour prendre la parole

Nous avons également organisé avec succès un atelier lors du Bishop's Forum sur l'histoire de TALQ en tant que force de mobilisation au sein de la communauté. Nous avons mis l'accent sur notre rôle de soutien à la coalition APPELE-Québec (Alliance pour la promotion de l'éducation publique en anglais au Québec) en 2019. Une telle démarche offre aux jeunes anglophones un exemple concret de leadership civique.

Notre soutien aux intervenants communautaires s'est poursuivi avec le lancement du projet pilote *Building Advocacy Capacity in English-speaking Quebec* (Renforcer les capacités de plaidoyer dans le Québec d'expression anglaise). Il s'agit là d'une formation en ligne visant à encourager les groupes communautaires à acquérir les compétences nécessaires pour faire évoluer les politiques publiques au nom de leurs communautés. Quatorze groupes communautaires ont participé à ce cours pilote, qui comprenait des modules, dont la navigation dans les rouages gouvernementaux, la mobilisation des médias, l'utilisation des statistiques, la compréhension des politiques et l'art de parler en public.

Cette formation a été très bien accueillie, et les participants se sont dits confiants quant à leur capacité à mettre en pratique ce qu'ils avaient appris pour répondre aux besoins de leurs propres communautés. Ce projet a été mis au point alors que les groupes communautaires sont de plus en plus sollicités pour s'exprimer sur les répercussions concrètes des politiques et des mesures législatives sur leurs communautés, notamment dans le cas des projets de loi n° 1 et n° 84 ainsi que dans celui du processus de modernisation de la Loi sur les langues officielles du Canada.



Rassembler les forces du milieu

TALQ a également renforcé ses partenariats au sein de la communauté en participant à des ateliers, des conférences et des événements organisés par 11 de nos organismes partenaires, actifs dans des secteurs clés, dont l'éducation, la recherche, le développement économique et les arts.

En décembre 2025, nous avons eu le plaisir de lancer une nouvelle initiative conjointe avec notre partenaire de longue date, la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC). Grâce à un nouveau financement accordé par Emploi et Développement social Canada (EDSC), la CEDEC a lancé l'Initiative de renforcement des capacités en matière de services d'aide à l'employabilité, qui rassemble des partenaires de partout au Québec afin de mettre au point un ensemble unique de programmes et de services destinés à mettre en adéquation les talents anglophones et les opportunités d'emploi. TALQ appuiera la CEDEC en fournissant des conseils d'experts sur les politiques à tous les paliers de gouvernement. Nous avons tous hâte de vous faire part d'autres nouvelles au cours de l'année à venir.

UNE APPROCHE COLLABORATIVE AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES



Une approche collaborative au développement des compétences

CREER DES LIENS PAR L'ALPHABÉTISATION

L'exercice 2025-2026 marque l'avant-dernière année de notre *Community Empowered Literacy Initiative* (CELI). Depuis 2021, TALQ mène ces initiatives en partenariat avec notre organisme membre, Alphabétisation Québec (aussi connu sous le nom *Literacy Quebec*).

Financé par Emploi et Développement social Canada (EDSC), CELI fournit du financement, des séances de formation, des ressources et le renforcement des capacités aux organismes communautaires locaux, qui, à leur tour, offrent des services et des programmes de développement des compétences aux personnes vulnérables à faible niveau d'alphabétisation.

En août, nous avons accueilli Alix Wong-Min au poste de coordinatrice de ce projet. Alix a apporté un soutien sans faille aux organismes que nous finançons afin qu'ils obtiennent les meilleurs résultats possibles pour leurs communautés. Grâce à ce soutien supplémentaire, TALQ a également pu renforcer notre présence sur le terrain en effectuant des visites sur place auprès de trois des organismes que nous finançons.



Notre première série de projets financés par CELI a pris fin l'année dernière, au moment même où la deuxième série venait de commencer. Les projets que l'on avait alors annoncés devaient démarrer en 2024-2025. Or, ce n'est que cette année que les groupes financés par CELI, dont la bibliothèque d'Atwater, le Comité d'action sociale anglophone (CASA), le Centre de ressources multiculturelles de LaSalle, Literacy Unlimited et YES, ont lancé leurs programmes en offrant aux anglophones de la région des services CELI novateurs, qui visent à renforcer les compétences individuelles nécessaires à la réussite pour que chacun puisse s'épanouir au travail et dans la vie.

En décembre, nous avons accueilli un nouveau groupe : Alpha pour la vie Canada (ABC). Au total, ces projets ont rendu possible l'organisation de 373 ateliers, cours et activités, permettant à 756 anglophones d'améliorer leurs compétences, qu'il s'agisse de lecture, de calcul, de créativité ou d'adaptabilité.

Une approche collaborative au développement des compétences

Forum CELI

L'année écoulée marque également la deuxième année où TALQ a pu organiser un forum communautaire CELI. Le 10 mars, à l'hôtel Sheraton de Dorval, le forum Vitalité communautaire en action s'est avéré un événement d'une ampleur beaucoup plus grande que la réunion en petit comité de l'année précédente. En collaboration avec Alphabétisation Québec et nos autres partenaires du comité consultatif du projet CELI – le Réseau de développement régional (RDR), la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC), la Table ronde provinciale sur l'emploi (PERT) et l'experte en alphabétisation, Brigid Hayes –, nous avons réuni près de 100 organismes communautaires, des représentants gouvernementaux, des groupes nationaux d'alphabétisation et plusieurs membres individuels de TALQ pour célébrer les effets considérables de cette initiative. Le forum a mis en évidence l'importance de la collaboration et de la confiance, ainsi que la contribution positive que CELI et ses partenaires apportent à la vitalité de la communauté.

Un impact de longue durée

Le projet CELI entame sa dernière année en 2026-2027, et nous sommes désormais en mesure de dresser le bilan de son impact. Les participants au projet CELI font état d'une réussite accrue et d'une plus grande confiance en eux grâce à la mise en pratique des compétences acquises. Cette année a vu naître de nouveaux partenariats et de nouvelles collaborations dans le cadre du projet et, par conséquent, davantage d'intervenants de tout le Québec disposent désormais des capacités et de la prise de conscience nécessaires pour proposer des programmes de formation et de développement des compétences susceptibles de répondre aux besoins d'un monde en constante évolution. TALQ affirme que, depuis des années, une communauté d'expression anglaise dynamique et vivante est un atout pour la société québécoise. Des initiatives comme celles du projet CELI nous permettent de le démontrer plus clairement que jamais.



BIENVENUE DANS LA CONVERSATION

Bienvenue dans la conversation

FAIRE PLACE AU DIALOGUE

La dernière année a marqué un tournant décisif dans l'histoire de notre organisme, alors que le *Quebec Community Groups Network* (QCGN) devenait officiellement TALQ, dans le cadre des célébrations de notre 30^e anniversaire. Plus qu'un simple changement de nom, cette nouvelle image de marque a représenté une évolution mûrement réfléchie dans la manière de nous engager auprès de notre communauté et de nous positionner pour les années à venir. Notre engagement envers nos organismes membres, nos partenaires et la communauté d'expression anglaise est demeuré immuable, mais l'identité de TALQ nous a permis d'élargir notre portée et de renforcer notre impact en accueillant davantage de personnes – anglophones et francophones – lors de nos échanges. Après tout, nous sommes tous Québécois.

Les raisons ayant motivé la modification de notre image de marque étaient à la fois pratiques et ambitieuses. La défense des droits commence par des échanges: savoir écouter, être entendu et créer un espace propice aux débats constructifs. En nous appropriant le mot anglais familier *talk* (parler) et en le rendant québécois, nous avons créé une marque ancrée dans la connexion, la participation et un objectif commun. Notre nouvelle identité visuelle a renforcé ce message grâce à une palette de couleurs audacieuse et dynamique, qui reflète la crédibilité de TALQ, la force de notre voix collective et l'optimisme de notre vision.

Enrichir les échanges

Le changement de la marque TALQ a également été le catalyseur d'une refonte complète de nos outils de communication. Plutôt que de nous contenter d'apposer un nouveau logo sur les outils existants, nous avons saisi cette occasion pour repenser notre manière de communiquer et nous assurer que chaque outil réponde à un objectif clair et précis. Au cœur de cette transformation s'est trouvée la refonte complète de notre site Web, qui a été repensé de A à Z pour devenir un point de référence simple et accessible. En privilégiant la facilité d'utilisation et la pertinence plutôt que le volume, la nouvelle plateforme reflète mieux la manière dont le public consomme aujourd'hui l'information tout en offrant une base numérique plus solide pour l'avenir de la marque TALQ.

Nous avons en même temps restructuré nos produits de communication afin de les rendre mieux adaptés à nos besoins, plus accrocheurs et mieux alignés sur le plan stratégique. Nous avons intégré la rubrique *TALQ's Take* au *Daily Briefing* dans le but d'offrir des perspectives et des analyses d'actualité lorsque l'exigeait le contexte immédiat. *TALQ Update* a remplacé la rubrique *Weekly Update*, nous offrant ainsi la flexibilité de partager des informations pertinentes au moment opportun, plutôt que de nous limiter à un calendrier de publication préétabli. Nous avons également remplacé *The Network News* par *The Accent* en rééquilibrant notre approche pour favoriser un engagement accru du public tout en continuant à fournir les informations appropriées et en suscitant plus d'enthousiasme à la diffusion de chaque édition. À ces changements s'ajoutent notre *Daily Briefing*, nos communiqués de presse et nos réseaux sociaux qui ont été repensés sous l'identité TALQ pour devenir plus tactiques, plus réactifs et plus attrayants. Collectivement, ces changements ont rendu nos communications plus efficaces, stratégiques et percutantes, approfondissant ainsi nos échanges tout en élargissant leur portée.

Bienvenue dans la conversation



Notre voix porte plus loin

En 2025-2026, TALQ a élargi sa portée numérique grâce à plus de 520 publications organiques sur les réseaux sociaux, notamment sur Instagram, Facebook et LinkedIn. Ce travail a généré plus d'un million de vues sur Instagram, 200 000 vues sur Facebook et 74 000 impressions sur LinkedIn tout en augmentant l'audience en ligne de TALQ de plus de 740 abonnés sur l'ensemble des principales plateformes. Avec une augmentation combinée supplémentaire de 920 abonnés au cours de l'année écoulée, le *Daily Briefing* et *The Accent* ont également obtenu de très bons résultats.

Instagram

+203

abonnés

LinkedIn

+340

abonnés

Facebook

+201

abonnés

Daily Briefing

+341

abonnés

The Accent

+579

abonnés

Bienvenue dans la conversation

On met l'accent sur ce qui nous rassemble

Notre événement *30for30*, organisé en novembre dans le cadre des célébrations de notre 30^e anniversaire, a parfaitement incarné l'esprit de la marque TALQ. Cette initiative a rendu hommage à 30 leaders communautaires de partout au Québec, chacun ayant été désigné par ses pairs et sélectionné par un comité composé de Judy Martin, Karen MacDonald et Richard Walling. Même si l'événement rendait hommage aux réalisations individuelles, il est finalement devenu l'occasion de célébrer notre communauté dans son ensemble.

À une époque où la politique linguistique domine souvent le discours public, notre événement *30for30* a recentré l'attention là où elle doit être : sur la vie quotidienne, les contributions et la vitalité des Québécois d'expression anglaise. L'événement a reflété tout ce que TALQ aspirait à représenter : une attitude positive, inclusive, axée sur la communauté et ancrée dans le dialogue.

La force du nous

Bien que nous ayons lancé la nouvelle image de marque de TALQ, la communauté nous a aidés à lui donner tout son sens. Nous avons été heureux d'accueillir plus de 200 personnes lors de la soirée de lancement de notre nouvelle image de marque en juin dernier à la Maison Alcan, dans le cadre des célébrations de notre 30^e anniversaire – un puissant rappel selon lequel TALQ n'est pas seulement une marque, mais le reflet d'une communauté unie par un objectif commun. Vous avez également été nombreux à vous joindre à nous lors de notre fête annuelle de fin d'année en décembre – une occasion pour nous tous de faire une pause en cette fin d'année et de nous rappeler la force résultant du maintien des liens au sein de notre réseau.

Ces rencontres incarnaient l'esprit même de TALQ : la conviction que le véritable changement commence lorsque les gens se réunissent pour dialoguer, écouter et s'entraider. Grâce à la collaboration et à un objectif commun, nous continuons à faire entendre la voix de la communauté d'expression anglaise du Québec et à pousser nos membres à l'action. Notre force collective a toujours été notre plus grande force.





talq

Rassembler.
Échanger.
Vivre au
Québec.

Canada 

TALQ reconnaît l'appui financier du gouvernement du Canada et du Plan d'action pour les langues officielles 2023–2028 : Protection–Promotion–Collaboration, par l'intermédiaire des ministères du Patrimoine canadien, d'Emploi et Développement social Canada et de Justice Canada.